

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24/06/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	15	17

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 25/06/2015
Et
Publication ou notification du :

L'an 2015, le 24 Juin à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 11/06/2015.

Présents : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : CREIGNOU Solange, HUON Joëlle, PICART Marie-Claire MM : GEFFROY Rémi, GUEZENNEC Daniel, HUON Thierry, LECHAUVE Jean-Jacques, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, QUEMENER Hervé, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, VERMOT Jean-Paul

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GUILCHER Bernard à M. SALEUN Yvon, TIGREAT Alain à M. POULIQUEN Jean-Charles

Absent(s) : Mme CHEVAUCHER Aline, MM : LOSTANLEN Georges, MANCHEC Pascal, ZOUAILLEC Yvon

A été nommé secrétaire : M. POULIQUEN Jean-Charles

201515 – Marché travaux bocage 2015.06 - Lot 2 : création de haies bocagères (préparation du sol, fourniture des plants et plantation, fourniture et pose des protections gibiers et du paillage naturel) et entr

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes sur le bassin versant du Douron, les diagnostics d'exploitation agricole se sont poursuivis jusqu'en début d'année 2015. Ils ont permis de dresser l'inventaire bocager de chaque exploitation, et de faire des propositions d'amélioration du maillage bocager. Les propositions retenues par les agriculteurs font l'objet d'un programme de travaux. Inscrits dans le dispositif Breizh Bocage, ils bénéficient de subventions à hauteur de 90 % du montant hors taxes des travaux (*taux de subvention en attente de confirmation*).

39 exploitants agricoles ont fait part de projets de créations bocagères sur leurs exploitations, à l'issue des derniers diagnostics et au moment des suivis assurés par les techniciens du Syndicat depuis début 2015.

Un programme de travaux est planifié pour l'automne/hiver 2015/2016. Ce programme de travaux comprend :

- Création de talus :	20 000 ml
- Plantation de haie à plat/sur talus :	15 000 ml
- Interventions sur les entrées de champs :	15 unités
- Entretien pluriannuel des plantations réalisées depuis 2014 :	
- Plantations 2014 :	7 220 ml * 1 an
- Plantations 2015 :	12 166 ml * 3 ans
- Plantations 2016 :	15 000 ml * 3 ans

Pour réaliser ces travaux, une procédure de mise en concurrence a été réalisée. Le marché se divise en deux lots :

Lot 1 : construction de talus bocagers et travaux sur les entrées de champs

Lot 2 : création de haies bocagères (préparation du sol, fourniture des plants et plantation, fourniture et pose des protections gibiers et du paillage naturel) et entretien des haies plantées depuis 2014.

Montant estimé pour ces travaux : 198 323 € HT.

Au vu du type de marché (travaux) et du montant envisagé > 90 000€ HT et < à 5 000 000€ HT, et conformément aux règles du Code des Marchés Publics, la procédure retenue est une procédure adaptée.

Le règlement de la consultation a été publié le 15 avril 2015 sur la plate-forme e-megalis Bretagne et sur le BOAMP, pour une durée de 5 semaines. La date de remise des plis a été fixée au 19/05/2015 à 16 heures.

La commission des marchés s'est réunie le 22 mai 2015. Après analyse des offres, la commission propose au comité syndical de retenir pour le lot 2 l'entreprise forestière Le Creps Pascal pour un montant maximal de 114 123 € TTC.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président à signer le marché entreprise forestière Le Creps travaux bocage 2015.06 lot 2 pour un montant maximal de 114 123 € TTC ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits aux BP 2015, 2016, ligne 832.611.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Moriaix,
Le Président,
Guy Pennec

**Syndicat Mixte pour la gestion des cours
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix**
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

